le journal du
SAOSNOIS
MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SAOSNOIS

N° 35
Juin
2013

L'ANCIEN INTERNAT SAINT PAUL REVIT AVEC LES ENFANTS DU BELVÉDÈRE

PAGE 12

RENC'ARTS AUX JARDINS... DE NOUVEAUX RENDEZ-VOUS GRATUITS TOUT L'ÉTÉ

PAGE 8

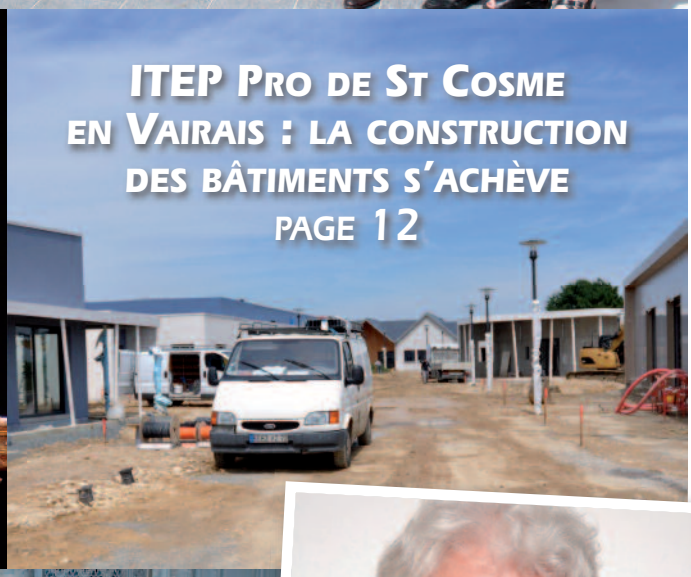

ITEP PRO DE ST COSME EN VAIRAIS : LA CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS S'ACHÈVE

PAGE 12

LE SON DES CUIVRES : UN FESTIVAL QUI VA FAIRE DU BRUIT !

PAGES 6 ET 7

Gérard Lenorman
16 novembre 2013
Espace Saugonna

LES PROCHAINES DATES DE LA SAISON CULTURELLE (SEPTEMBRE 2013 À JUIN 2014) PAGE 9

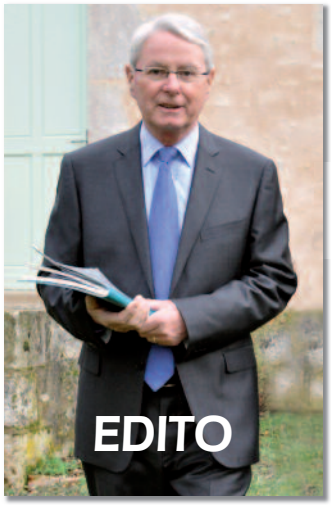

L'esprit d'équipe

Au sein de la Communauté de communes du Saosnois, avec l'ensemble de vos élus, nous avons toujours tenu à développer le travail en équipe.
Dans un monde complexe et en perpétuelle évolution, personne ne détient la vérité, seul contre tous. C'est la variété des points de vue et l'addition des compétences qui permettent souvent de trouver la meilleure des solutions. Respecter l'intérêt général nous oblige à trouver des réponses équilibrées et rassembleuses.
Dans cet esprit, je souhaite mettre en valeur le travail effectué par chacun des vice-présidents. Tous à leurs postes, font preuve d'un fort engagement au service de l'ensemble des habitants du Saosnois. Tous ont su concilier représentation de leur commune et solidarité communautaire.
Culture, tourisme, développement économique, logement, collecte et élimination des déchets : dans tous les domaines de compétence de la Communauté de communes, chaque vice-président, en étroite association avec les élus qui siègent dans les différentes commissions, agit pour l'avenir de notre territoire.
Un double coup de projecteur mérite d'être donné sur des activités discrètes mais cruciales. Il s'agit d'une part de l'administration générale de la Communauté de communes, représenté par Jean-Marie Gervais et d'autre part de ses finances et de son budget, dirigé par Jean-Yves Tessier.
Comme les autres vice-présidents, les élus en charge de ces domaines s'investissent pleinement mais leur mission est transversale. L'administration générale est prise en charge par le 1er vice-président de la CDC. En effet, au quotidien, il faut prendre un certain nombre de décisions, s'occuper du personnel, participer à de nombreuses réunions, etc... L'argent public est celui de nos impôts, il convient donc de veiller scrupuleusement à son bon usage. C'est également dans cet esprit que s'exerce la responsabilité de la commission des finances. En lien avec l'ensemble des élus, il s'agit de prévoir puis d'accompagner la mise en œuvre des dépenses tout en maîtrisant la fiscalité communautaire.
Cet esprit d'équipe est précieux, il est le garant du bon fonctionnement de notre Communauté de communes. Je souhaitais souligner l'importance de l'implication de tous vos élus : merci à eux !

Jean-Pierre Chauveau
Président de la Communauté
de communes du Saosnois
Sénateur - Maire de Commerveil
Vice-Président du Conseil général

L'avenir de la présence médicale sur notre territoire

Chaque jour en France, les déserts médicaux progressent. Le territoire de la Communauté de communes du Saosnois est à la limite de ces zones de désertification. Aussi, est-il aujourd'hui indispensable d'agir. Avec les maires de Mamers et de Saint Cosme en Vairais, nous avons rencontré récemment l'autorité compétente en la matière, l'ARS des Pays de la Loire, qui souhaite s'engager avec nous pour réaliser une étude sur notre territoire, dans le but de conforter plusieurs pôles (Mamers, Saint Cosme en Vairais, Neufchâtel en Saosnois et sûrement La Fresnaye sur Chédouet, dans le cadre de la fusion des Communautés de communes).
Il est pour moi indispensable, dans les deux ans qui viennent, de créer une maison médicale centre avec plusieurs antennes pour travailler en réseau et accueillir tous les professionnels de santé qui le souhaitent (médecins, laboratoire, kinésithérapeutes, etc...). Ce projet est très important pour les habitants de notre territoire : chacun a le droit d'avoir accès à des soins de qualité et de proximité !

Jean-Pierre Chauveau

SOMMAIRE

Invité du Club AGIR, Hervé Sérieyx appelle à l'union de tous les acteurs du territoire
page 4

Gestion des déchets : une étude aux conclusions enrichissantes
page 5

Tablettes et livres numériques bientôt dans les bibliothèques
page 8

Une saison culturelle sous le signe de la variété
page 9

Une boucle de randonnée mise en poésie par les enfants
page 11

Office de Tourisme : de nouveaux locaux pour un meilleur service
page 11

Les communes de la CdC du Saosnois :
Aillières-Beauvoir, Blèves, Commerveil, Contilly
Les Aulneaux, Les Mées, Louvigny, Louzes
Mamers, Marollette, Neufchâtel en Saosnois
Origny le Roux, Panon, Pizieux
Saint Calez en Saosnois, Saint Cosme en Vairais
Saint Longis, Saint Pierre des Ormes
Saint Rémy des Monts, Saint Rémy du Val
Saint Vincent des Prés, Saosnes, Suré
Vezot, Villaines la Carelle

Le Journal du Saosnois
3, rue Ernest-Renan 72600 Mamers
Tél : 02 43 97 25 31
E-mail : com.de.com.saosnois@wanadoo.fr
N° ISSN 1961-0068
Directeur de la Publication : Jean-Pierre Chauveau
Coordination : Pascale Chéret
Comité de rédaction : Christiane Langlet, Philippe Richard, Jean-Marie Gervais, Michel Corbin, Jean Mulot, Jean-Yves Tessier, Liliane Mery-Chanroux, Jean-Claude Théotime
Impression : Imprimerie Auffret-Plessix
Rédaction - Photos : Emmanuel Chevreul, William Lambert
Maquette - Mise en page : Daniel Malzy

Saosnois
Communauté de Communes

Budget 2013 : priorité à l'économie

A travers le vote du budget de cet exercice 2013, les élus de la Communauté de communes du Saosnois ont réaffirmé leur volonté de placer le développement économique et l'emploi au cœur de leurs priorités.
La collectivité s'attache, tout particulièrement, à rénover les bâtiments dont elle a fait l'acquisition (sites de la rue Charles Granger et du boulevard de l'Europe à Mamers) pour y accueillir de nouvelles activités (comme l'association d'insertion Essaimage dans les anciens bâtiments de Moulinex) ou permettre aux occupants de travailler dans les meilleures conditions possibles (réfection de la toiture du local occupé par Point P).
Egalement soucieux de renforcer les services sur le territoire pour conforter l'attractivité du Saosnois et la qualité de vie des habitants, les élus ont lancé deux projets ambitieux : l'aménagement de nouveaux locaux pour l'Office de Tourisme de Mamers et du Saosnois (voir page 11) et la réalisation d'une maison de santé.

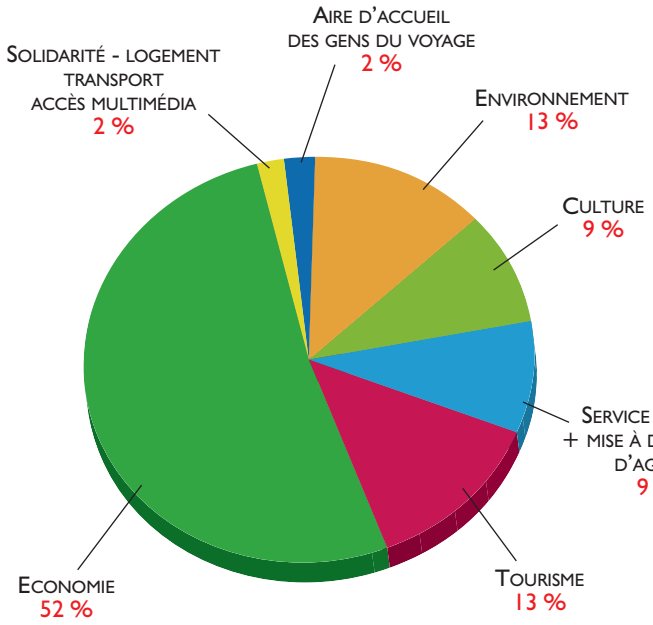
Solidarité - logement transport accès multimédia 2 %
Aire d'accueil des gens du voyage 2 %
Environnement 13 %
Culture 9 %
Service général + mise à disposition d'agents 9 %
Tourisme 13 %
Economie 52 %

Dépenses d'investissement par service

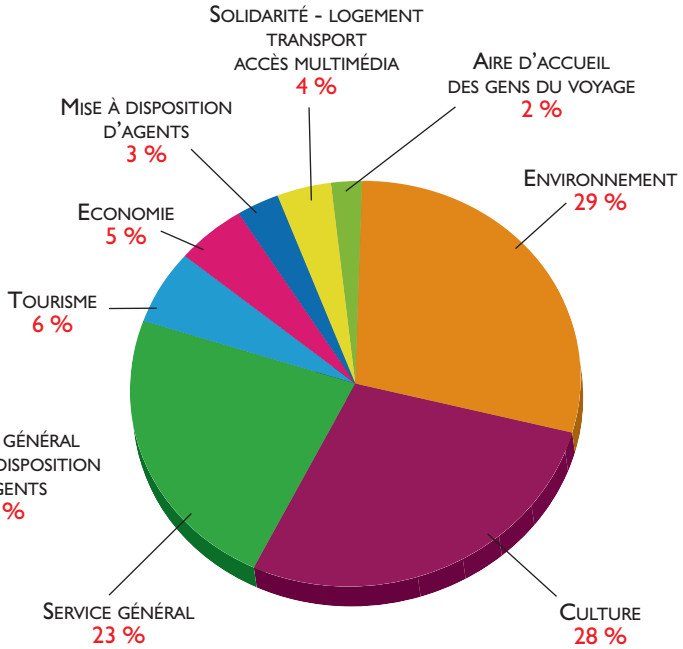
Solidarité - logement transport accès multimédia 4 %
Aire d'accueil des gens du voyage 2 %
Mise à disposition d'agents 3 %
Environnement 29 %
Economie 5 %
Tourisme 6 %
Service général 23 %
Culture 28 %

Dépenses de fonctionnement par service

René Gillet : une exceptionnelle polyvalence !

Agent de la Communauté de communes depuis 2008, René Gillet part en retraite le 1er août 2013. Agé de 60 ans, il était à la fois chargé de l'entretien et de la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage, ainsi que de la logistique et de l'entretien de la salle de spectacle de l'espace Saugonna.

"*J'ai passé 31 ans comme serrurier, puis magasinier dans la même entreprise. Mais, quand celle-ci a fermé son établissement mamertin en 2007, je me suis retrouvé chômeur à 54 ans !*", explique-t-il. Après plusieurs missions pour SOS Travail, il frappe à la porte de la Communauté de communes : "*J'avais entendu parler de créations de postes, mais sans savoir de quoi il s'agissait*".
Il commence par s'occuper de l'aire d'accueil des gens du voyage, dont il assure l'entretien, veille au respect du règlement et encaisse les factures. "*Souvent les gens me demandaient des renseignements administratifs et je les aidais à remplir leurs papiers et à écrire des courriers*". Puis, comme il s'agit d'un emploi qui l'occupe seulement la matinée, il se voit confier d'autres missions à l'espace Saugonna : de la mise en place des gradins à l'accueil des artistes, en passant par les petites réparations et le nettoyage des sols.
Membre du Jardinier Sarthois et des Restos du Cœur, René Gillet compte profiter de sa retraite pour s'investir davantage dans ces associations. Il a aussi depuis longtemps un rêve : "*Je voudrais aller au Vietnam, c'est un pays qui me fascine !*".
Les élus et le personnel de la Communauté de communes du Saosnois saluent chaleureusement son dévouement comme sa polyvalence et lui souhaitent de réaliser tous ses rêves.

Invité du Club AGIR, Hervé Sérieyx appelle à l'union de tous les acteurs du territoire

Le Club d'entreprises AGIR a tenu son assemblée générale le 14 mai à l'Espace Saugonna. L'occasion de faire le bilan d'une année riche en changements : élection d'un nouveau président, mise en ligne d'un site Internet (http://club-agir.fr), organisation avec la Maison de l'Emploi d'un Forum des Métiers à Mamers, réunion avec le Préfet de la Sarthe, visites d'entreprises et rencontres thématiques.

Après l'Assemblée générale, près de 80 personnes ont assisté à la conférence donnée à l'invitation du club par Hervé Sérieyx, sur le thème : "Le développement de nos territoires : de l'indignation à l'action".

Un message décapant

Conférencier renommé et auteur de nombreux livres, Hervé Sérieyx a exercé des responsabilités au sein de grands groupes

français comme dans la haute administration et enseigné à l'École des Mines et à l'École Nationale d'Administration. "*Il nous a fait passer un message volontariste qui tient en quelques mots : prenez-vous en main, n'attendez pas que l'Etat vous aide*", explique Pascal Trubert, président du Club Agir et dirigeant de Négo Transports.

Pour cette personnalité qui a forgé son analyse au fil de ses multiples expériences, notre territoire construira son avenir et fera émerger de nouvelles opportunités à condition que tous les acteurs unissent leurs énergies : chefs d'entreprises, élus, pouvoirs publics, mais aussi responsables d'association ou enseignants. "*Tout le monde en a un peu pris pour son grade et tout le monde a été mis devant ses responsabilités. Mais en nous invitant à retrouver l'enthousiasme et la confiance, Hervé Séryiex nous a donné une belle leçon d'optimisme !*", souligne Pascal Trubert.

Boucher Motoculture : une affaire de conviction !

Le magasin Boucher Motoculture a ouvert en mai, route de Bellême, à l'emplacement de l'ancienne jardinerie Hoguin. Il est spécialisé dans la vente, l'entretien et la réparation de matériel de jardinage motorisé "toutes marques" : de la tronçonneuse aux engins destinés aux collectivités en passant par la tondeuse.

Ce commerce est la propriété de quatre trentenaires, les frères Boucher, tous passionnés de mécanique : "*Nous avons ouvert un premier magasin à Essay, dans l'Orne, en 2008*", explique Edouard, le benjamin, qui gère avec l'aîné l'établissement de Mamers, assisté d'un vendeur, d'un mécanicien et d'une secrétaire qui n'est autre que son épouse. "*Nous avons souhaité nous installer dans la région car nous y avions déjà des clients et qu'il existait une demande importante*", souligne-t-il. Racheté en février, le site a fait l'objet d'importants travaux : terrassement, plantation et aménagement intérieur. "*Nous sommes attachés par conviction à prolonger au maximum la durée de vie du matériel*", tient à préciser Edouard Boucher, fils d'agriculteurs bio. Un état d'esprit éco-citoyen qui l'a conduit avec ses frères à mettre au point un économiseur de carburant : "*Il permet de réduire la consommation 8 à 20 % selon les véhicules et est adaptable sur tout type de moteur, et même sur les chaudières*", explique-t-il. Breveté et commercialisé sous la marque FDME (initiales des prénoms des frères Boucher), ce procédé a eu les honneurs du journal de TF1 et s'exporte déjà en Espagne et en Amérique Latine.

Le magasin est accessible depuis la route de Bellême et le parking Super U. Tél. : 02 43 34 22 22

Les acteurs locaux s'unissent pour favoriser la création d'entreprises

Pour sa seconde édition, la Route de la Création s'est de nouveau arrêtée dans le Saosnois. Cette manifestation, organisée par Carrefour Entreprise Sarthe, a pour objet d'encourager la création et la reprise d'entreprises sur le département.

Ainsi, durant toute l'après-midi du jeudi 18 avril, dans la grande salle de l'Espace Saugonna, plusieurs porteurs de projets, demandeurs d'emploi et élèves ont pu rencontrer et prendre conseil auprès de différents entrepreneurs du Saosnois et représentants d'organismes institutionnels en lien avec l'emploi. Puis, en début de soirée, une quarantaine d'élus et de chefs d'entreprises locaux, pour la plupart adhérents du club Agir, est venue écouter les témoignages de membres du club de "Busisness Angel's", Le Mans Sarthe Investissements. Ces derniers ont expliqué toute la satisfaction qu'ils avaient à investir dans des entreprises en création et ont encouragé leur auditoire à les rejoindre dans le club pour, à leur tour, favoriser l'émergence d'activités innovantes. De l'avis des participants, cette nouvelle Route de la Création s'est révélée fort instructive et encourageante, démontrant que si les entrepreneurs et les élus s'unissent, de nouveaux projets économiques peuvent se concrétiser dans le Saosnois.

Gestion des déchets : une étude aux conclusions enrichissantes

A l'initiative de la Communauté de communes une enquête sur la gestion des déchets a été réalisée aux mois d'avril et mai par un étudiant de l'Université du Maine, auprès d'un échantillon représentatif de plus de 400 personnes.

Celles-ci ont répondu à une trentaine de questions sur la collecte, le tri sélectif et le compostage. Les résultats sont encourageants pour l'intercommunalité puisque plus de 80 % des personnes interrogées se disent satisfaites du mode de collecte, en porte à porte (84 %) comme en apport volontaire (82 %). Les nouveaux conteneurs semi-enterrés, jugés à la fois esthétiques et pratiques sont plébiscités à 90 %. Le taux de satisfaction des services proposés en déchèterie est également très élevé, puisqu'il s'élève à 98 %.

Autre point positif : 66% de sondés pratiquent le compostage, et 72 % de ceux qui possèdent un composteur l'ont obtenu auprès de la Communauté de communes : "*Cela montre l'efficacité des campagnes que nous menons depuis 2010 en faveur du compostage*", souligne Jean Mulot, Vice-Président de la Communauté de communes, responsable de la Gestion des déchets.

Restent quelques points noirs que cette étude à permis de souligner et auxquels l'intercommunalité va s'attacher à remédier dans les prochains mois. Tout d'abord la propreté des aires de collecte de tri sélectif, dont les abords sont considérés comme trop sales par 52 % des personnes interrogées. D'autre part, la qualité des sacs poubelle, jugée insatisfaisante, et surtout fragile, par 44 % des sondés.

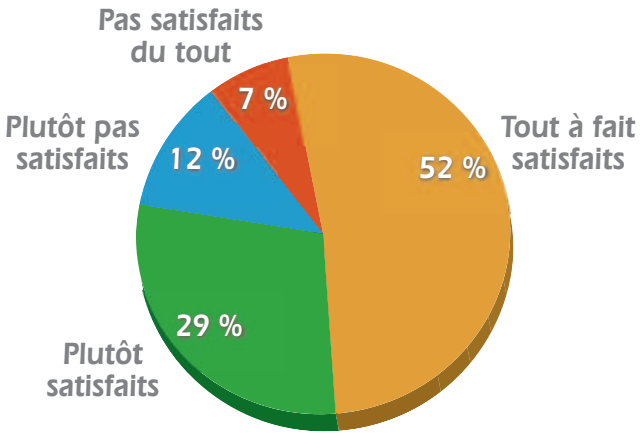

Taux de satisfaction des habitants en "apport volontaire"

Un financement plus juste et plus incitatif

"*La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est jusqu'à présent basée sur la taxe foncière et n'a pas de lien avec le volume d'ordures ménagères produit*", explique Jean Mulot, Vice-Président de la Communauté de communes responsable de la Gestion des déchets. "*Afin de se conformer aux lois du Grenelle II de l'Environnement, la Communauté de communes va mettre en place un nouveau système plus incitatif*".

Concrètement, la TEOM comprendra toujours une part fixe calculée en fonction de la taxe foncière, mais elle sera complétée par une part variable dépendant du volume de déchets produit par chaque foyer : moins on déposera d'ordures ménagères, plus on triera et moins la part variable sera élevée !

"*Le volume sera évalué en fonction du nombre de sacs poubelle utilisé par chacun pour les usagers qui sont collectés en porte à porte, ou du nombre d'ouvertures de conteneurs semi-enterrés pour les usagers qui sont collectés en apport volontaire*", précise Emmanuel Ray, responsable technique de la Communauté de communes. Calculée sur les dépôts réalisés en 2014, cette nouvelle part incitative de la taxe "ordures ménagères" sera pour la première fois acquittée en 2015.

Triez sans vous tromper grâce à la réglette amovible

La Communauté de communes met à votre disposition une réglette qui vous permettra de savoir exactement ce qui est recyclable, compostable, et ce qui ne l'est pas. Il suffit de sélectionner le déchet sur lequel vous avez un doute et la réponse apparaît dans la case du dessous ! Sacs plastiques, pots de crème, enveloppes… Vous avez un doute ? Procurez-vous gratuitement la réglette au siège de la Communauté de communes, dans les déchèteries de Mamers et Saint Cosme en Vairais ou auprès de votre mairie.

Des caméras pour protéger les déchèteries

Des caméras de vidéo-protection ont été installées en mai dans les déchèteries de Mamers et de Saint Cosme en Vairais : "*Il fallait mettre un terme aux vols de métaux régulièrement perpétrés de nuit par des individus qui, en plus, dégradaient les installations*", explique Jean Mulot. Depuis que ces caméras ont été posées et que des panneaux indiquent que les sites sont sous vidéo protection, le nombre de vols commis a immédiatement chuté. Par ailleurs des vidéos ont été remises pour enquête auprès des services de la Gendarmerie.

Le Son des Cuivres : un fes

Du vendredi 5 au dimanche 7 juillet aura lieu la première édition du festival "Le Son des Cuivres", à l'Espace Saugonna de Mamers et sur le village installé devant. Au programme 13 concerts, dont 8 gratuits, des invités de classe internationale (Ibrahim Malouf, Jean-François Zygel, Fabien Wallerand…), des jeunes talents et de nombreuses animations.
Tous les styles et les sonorités de la famille des cuivres seront au rendez-vous : du classique au latin jazz et de la musique de chambre à la batterie fanfare. En accueillant les virtuoses du cuivre, le Saosnois prouve qu'il ne manque pas de souffle !

Trois questions à Philippe Richard, vice-président, responsable de la Culture à la Communauté de communes du Saosnois

•Comment est né le festival "Le Son des Cuivres" ?
Ce permier festival est la suite logique du "Week-end cuivres", initié il y a 8 ans par le Centre Culturel et d'Animation du Vairais (CCAV) et devenu intercommunal en 2008. Le succès de cette manifestation, qui s'est ouverte aux formations étrangères, ne pouvait se développer davantage. Sous l'impulsion du Directeur Artistique, Clément Saunier, nous avons envisagé la création d'un évènement plus important et pris contact avec la SPEDIDAM (Société de perception et de distribution des droits d'auteur des artistes-interprètes) qui œuvre à la création de festivals. Cet organisme a pris la pleine mesure de notre projet, de l'engagement des élus du Saosnois, de nos parlementaires (le sénateur Jean-Pierre Chauveau et le député Dominique Le Mènер), ainsi que du soutien du Département. Le Son des Cuivres est le 7ème Festival soutenu, en France, par la SPEDIDAM.

•Un festival de cette envergure coûte t-il cher à la Communauté de communes ?
En fait, notre contribution, qui s'élève à 30 000 €, sous forme de subvention, est inférieure au coût du "Week-end cuivres", organisé en 2012. Le Conseil général de la Sarthe apporte également 30 000 € et, surtout, la SPEDIDAM est le principal financeur avec une contribution s'élevant à 100 000 €. Le Conseil régional des Pays de la Loire est également partenaire, à moindre mesure. La ville de Mamers contribue sous forme de mise à disposition de matériels et d'agents communaux. Nous avons par ailleurs reçu de nombreux soutiens privés : Crédit Agricole, Alcoa, CMCAS, Super U, Imprimerie Auffret-Plessix, les fabricants d'instruments Nautile et Buffet Crampon, la Confédération musicale de France, la Fédération musicale des Pays de la Loire et celle de la Sarthe.

•Qu'est-ce qui caractérise ce festival ?
Avec la SPEDIDAM, notre volonté est de créer un évènement grand public, de grande qualité et accessible à tous. La programmation est ainsi d'une exceptionnelle richesse et diversifiée, alors que 8 des 13 concerts sont totalement gratuits ! La famille des instruments à cuivre est ouverte à tous les styles, toutes les expériences, elle n'est pas élitiste : c'est l'esprit du festival ! Et il est en pleine cohérence avec celui de la Saison culturelle du Saosnois, dont il est le point d'orgue.

Informations pratiques

Lieu du festival
Espace Saugonna : les concerts payants auront lieu à l'intérieur, dans la salle de spectacle. Tous les autres concerts auront lieu en extérieur, sur le parking où seront installés la scène du Pavillon et le village du festival. On y trouvera également des buvettes, un espace restauration, des stands divers et des animations.

Tarifs
Gratuit pour les moins de 12 ans
Achat en prévente : forfait journée avec accès à tous les concerts à 20 € en plein tarif et 17 € en tarif réduit*. Pass 3 jours : 50 €. Tarifs hors éventuels frais de réservation.
Achat sur place : 25 € en plein tarif et 22 €* en tarif réduit. Pass 3 jours : 60 €.
**demandeurs d'emploi, étudiants -26 ans, jeunes -18 ans*

Points de vente
Office de Tourisme de Mamers et du Saosnois, 29 place Carnot, Mamers. Tél. : 02 43 97 60 63
Sur internet : http://www.lesondescuivres.com

Retrouvez toutes les informations sur le festival sur le site : www.lesondescuivres.com
Vivez en direct le festival, sa préparation, son déroulement, commentez les concerts, interagissez en nous rejoignant sur les réseaux sociaux : facebook.com/sondescuivres et twitter.com/sondescuivres

TIVAL QUI VA FAIRE DU BRUIT !

Le programme du festival

Vendredi 5 juillet

• Fabien Wallerand. Tuba & quintettes à cordes
17 h 30 - Scène du Pavillon. Gratuit.
Tuba solo de l'Opéra de Paris, Fabien Wallerand a créé le projet "Saturnia" avec le quatuor à cordes Monticelli et le contrebassiste Mathias Lopez, mariant des instruments qui se mélangent rarement dans la musique de chambre.

• Ensemble Saxhornia
19 h - Scène du Pavillon. Gratuit.
Trois musiciens, solistes dans de prestigieuses formations (Garde Républicaine et musique de l'Air), et une pianiste virtuose, tous Premier Prix du Conservatoire de Paris.

• Nicolas Folmer 4tet
21 h - Salle de spectacle de l'Espace Saugonna.
Après deux Djangos d'Or, une Victoire de la Musique, cinq albums sous son nom, quatre comme compositeur et soliste du Paris Jazz Big Band, ce trompettiste de classe internationale a sorti en 2012 un nouvel album (Lights), unanimement salué par la critique.

• Ibrahim Maalouf, "Wind"
22 h 30 - Salle de spectacle de l'Espace Saugonna.
C'est l'un des jazzmen les plus talentueux de sa génération. Sa trompette a un piston de plus, ce qui lui permet d'obtenir des sonorités orientales. Il a collaboré avec Sting, M, Lhasa, Vincent Delerm, avant d'entamer sa carrière solo, remportant un immense succès. Son quatrième album, Wind, sorti fin 2012, est un hommage déclaré à Miles Davis.

Samedi 6 juillet

• Octuor d'élèves du Conservatoire de Paris (CNSMP)
15 h - Scène du Pavillon. Gratuit.
Carte blanche aux élèves du prestigieux Conservatoire de Paris.

• Qu4tre à 4
16 h 30 – Scène du Pavillon. Gratuit.
Un quatuor de musiciens professionnels du Pas de Calais dont le but est de promouvoir et de faire découvrir leur instrument : le trombone.

• Batterie Fanfare des Gardiens de la Paix
18 h - Scène du Pavillon. Gratuit.
Ces 40 musiciens perpétuent la tradition française de la batterie fanfare, qui se distingue par l'utilisation de cuivres dépourvus des mécanismes de pistons (clairons, trompettes de cavalerie…), accompagnés de tambours et percussions. Leur répertoire va du baroque aux musiques actuelles.

• Italian Wonderbrass
20 h 30 - Salle de spectacle de l'Espace Saugonna.
Invité de nombreux festivals européens, ce quintette italien (tuba, trombone, cor et trompettes) est connu pour la variété de son répertoire, qui va de la Renaissance au XXIème siècle.

• Æolus brass band & Patrick Kabongo
22 h - Salle de spectacle de l'Espace Saugonna.
La rencontre inédite, sur un répertoire Bel canto, entre le brass band Æolus, qui comprend une trentaine de virtuoses, et le ténor Patrick Kabongo, prix de la mélodie contemporaine au concours international de Toulouse (2011) et interprète au printemps dernier de "Marouf, savetier du Caire", mis en scène par Jérôme Deschamps (Opéra comique de Paris).

Dimanche 7 juillet

• Italian Wonderbrass
15 h - Scène du Pavillon. Gratuit.
(voir concert du samedi 6 juillet)

• Batterie Fanfare La Malmaison
16 h 30 - Scène du Pavillon. Gratuit.
Cette formation est composée d'une vingtaine de musiciens qui perpétue le style Batterie fanfare dans un esprit moderne.

• ViBones
18 h –Scène du Pavillon. Gratuit.
Ce septet de latin jazz qui a été accueilli en résidence par la Communauté de communes du Saosnois propose une relecture vitaminée des standards de Tito Puente, Wayne Shorter, Miles Davis, John Coltrane, Herbie Hancock...

• Jean-François Zygel joue avec les cuivres
20 h 30 - Salle de spectacle de l'Espace Saugonna.
Pianiste et compositeur, Jean-François Zygel est connu du grand public grâce à l'émission "La leçon de musique", qu'il anime sur France 2. Pédagogue hors-pair, il nous présentera les membres de la famille des cuivres, en compagnie d'un orchestre de chambre et de solistes.

Et aussi…

• Concert déambulatoire en centre ville tous les jours à 14 h. Départ place de la République, devant le Crédit Agricole.

• Projection du film "Let's Get Lost". Samedi 6 juillet, 14 h. Cinéma Rex Mamers. Magnifique documentaire sur le trompettiste et chanteur Chet Baker. Durée : 2 h.

• Concours National de Jeunes Ensembles de Cuivres.
Dimanche 7 juillet de 9 h 30 à 12 h, Espace Saugonna. Concours ouvert aux formations constituées d'élèves d'écoles de musique, de conservatoires et de musiciens amateurs.

AEolus brass band

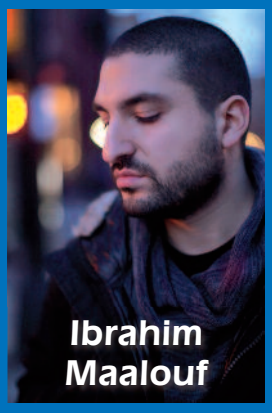
Ibrahim Maalouf

Jean-François Zygel

Renc'Arts aux jardins... de nouveaux rendez-vous gratuits tout l'été

Les Renc'Arts aux jardins reviennent pour la deuxième année consécutive ponctuer l'été de rendez-vous festifs, conviviaux et en plein air sur tout le territoire du Saosnois.

"*Ces animations proposées par la Communauté de communes sont comme un trait d'union entre la saison culturelle qui s'achève et celle qui se prépare*", explique Loïc Préville, attaché culturel à la Communauté de communes. Ces manifestations démontrent aussi la volonté des élus d'amener la culture au cœur des bourgs du Saosnois.

Sept Renc'Arts sont prévus cette année (contre cinq en 2012), dont deux avec des artistes accueillis en résidence à Saugonna (Nicolas Béatrix et la fanfare Jo Bithume). Deux autres Renc'Arts sont organisés en partenariat avec Le Mans Cité Chanson (Evelyne Gallet et From & Ziel). Après un premier rendez-vous le 16 juin, à Saint-Rémy des Monts, avec jongleurs, acrobates et cracheurs de feu, six autres dates sont à noter dans vos agendas :

Dimanche 14 juillet

Zumba pour petits et grands : ateliers danse animés par la pétillante Viviane Heliot, à 17 h pour les enfants et 20 h pour les adultes. Base de loisirs de Mamers.

Dimanche 21 juillet

Evelyne Gallet : une chanteuse pleine de charisme et de gouaille qui a raflé quatre premiers prix (dont celui du tremplin francophone) lors des rencontres Le Mans Cité Chanson 2012, 16 h, Espace Nature Verno Vici de Saint Cosme en Vairais.

Dimanche 18 août

Nicolas Béatrix : les déboires désopilants du clown Caracas, qui a décidé d'installer sa maison dans une armoire. 16 h, Louzes, sous chapiteau, place de la mairie.

Samedi 24 août

From & Ziel : un duo voix et piano intimiste et poétique qui a décroché le 2ème prix du tremplin de la chanson francophone à Le Mans Cité Chanson 2012. 16 h, Base de loisirs de Mamers.

Samedi 31 août

Les vacances de Ducobu : cinéma en plein air, avec le cancre préféré de vos enfants ! Projection organisée en partenariat avec l'association Ciné OFF. 21 h 30 Espace Nature Verno Vici de Saint Cosme en Vairais.

Dimanche 22 septembre

La Fanfare de Jo Bithume : 17 musiciens, comédiens et danseurs sous la baguette folle d'un chef d'orchestre frénétique et sur un répertoire qui fait le grand écart entre Ravel et Nino Ferrer : ça déménage ! 16 h, gare de Saint Rémy du Val à l'occasion de la Fête de la Voie verte.

Tablettes et livres numériques bientôt dans les bibliothèques

La Communauté de communes a ouvert à l'automne 2012 un vaste chantier de réflexion sur les outils numériques avec les salariés du service médiathèque-bibliothèques du Saosnois*.

Il devrait en résulter, dans les prochains mois, d'importantes nouveautés pour les usagers : "*Nous venons de faire l'acquisition d'un logiciel qui va permettre de mettre en commun les différents fonds de livres*", explique Léopold Monceaux, Délégué communautaire en charge de ce projet. Ce nouvel outil va favoriser la circulation des ouvrages entre les différentes bibliothèques et points de lecture du territoire.

Réserver un livre depuis Internet

A partir de septembre, une simple connexion à internet suffira pour consulter le catalogue des différentes bibliothèques, savoir où se trouvent les livres ou CD et les réserver, et les faire acheminer dans un point de proximité. Il y aura par ailleurs une rotation des fonds afin que les nouveautés tournent dans les différents lieux. Le site internet mis en place permettra également d'être informé des nouvelles acquisitions, de donner votre avis et de connaître l'actualité des différentes médiathèques.

Des espaces de lecture et de convivialité

Dans une seconde phase, l'acquisition de liseuses numériques - qui pourront également être empruntées - est également programmée. Des tablettes tactiles devraient par ailleurs être mises à disposition sur place afin, notamment, de consulter la presse périodique. "*L'arrivée de ces nouveaux outils, qui viennent en complémentarité du livre traditionnel sans s'y substituer, suppose le réaménagement intérieur des bibliothèques, avec des espaces de lecture et de consultation conviviaux*", souligne Léopold Monceaux. "*Il est très important que nous puissions entrer de plain pied dans l'ère numérique si nous voulons fidéliser les 15-35 ans, dont les pratiques de lecture passent par les écrans et l'Internet, tout autant que par le support papier*".

*médiathèque de Mamers, bibliothèque de Saint Cosme en Vairais, points lecture de Saint Rémy des Monts, Saint Vincent des Prés et Neufchâtel en Saosnois.

Une saison culturelle sous le signe de la variété

Pour la sixième année consécutive, le service culturel et le Comité de programmation de la Communauté de communes (composé d'élus et de représentants d'associations) mettent les "petits plats dans les grands"» pour proposer une programmation culturelle diversifiée et de grande qualité, accessible à tous les publics grâce à des tarifs adaptés.
Trois têtes d'affiches réconcilieront sans doute toutes les générations : le chanteur populaire et indémodable Gérard Lenorman, l'humoriste impertinent Marc Jolivet et les quatre musiciens infatigables des Ogres de Barback, qui viennent fêter leurs 20 ans à Mamers.
La saison fera aussi la part belle à la nouvelle scène musicale française, avec Alexis HK, à la danse, au théâtre de boulevard, à la chanson pour enfants…
Ne manquez pas, non plus, la soirée d'ouverture, organisée en partenariat avec France Bleu Maine…et gratuite.

Le programme de la saison culturelle 2013-2014

Vendredi 20 septembre 2013
Ouverture de la Saison, en partenariat avec France Bleue Maine : **concert "talents du Maine"**. Entrée libre. **Espace Saugonna**

Samedi 19 octobre 2013
Alexis HK. L'un des plus sûrs talents de la scène française présente son quatrième album, entre nostalgie, tendresse et humour. **Complexe culturel Atlantis**

Vendredi 25 octobre 2013
Jeune Ballet Jazz de France. Danse. **Espace Saugonna**

Samedi 16 novembre 2013
Gérard Lenorman. Le chanteur de "La Ballade des gens heureux", du "Gentil dauphin triste" et de tant de tubes inoubliables des années 70 habite à jamais nos mémoires et le patrimoine de la chanson française. **Espace Saugonna**

Samedi 7 décembre 2013
Marc Jolivet. Le célèbre humoriste propose son nouveau spectacle co-écrit avec le journaliste Christophe Barbier. Les politiques vont en prendre pour leur grade. **Théâtre de Mamers**

Vendredi 31 janvier, samedi 1er et dimanche 2 février 2014
Rencontres Chorégraphiques. Danse. **Espace Saugonna et Complexe culturel Atlantis**

Samedi 22 février 2014
"Couple mode d'emploi" : théâtre de boulevard. Un spectacle pour "tenter" de comprendre sa moitié(e). **Théâtre de Mamers**

Samedi 19 avril 2014
Les Ogres de Barback. Inclassables, héritiers des plus grands chanteurs à texte, de la culture tzigane et des mouvements alternatifs des années 80, les quatre frères et sœurs fêtent leurs 20 ans de musique, joyeusement, dans un océan musical de couleurs. Exceptionnel. **Espace Saugonna**

Samedi 24 mai 2014
Fill's monkey. Humour et percussions pour un duo déjanté dont le talent musical n'est plus à prouver. **Complexe culturel Atlantis**

Vendredi 13 juin 2014
Enfantillages 2 - Aldebert. Chanson pour enfants. **Espace Saugonna**

Tous les spectacles sont programmés à 20 h 30. Réservations à partir du 15 septembre.

Renseignements et réservations

- Office de Tourisme de Mamers et du Saosnois, 29 place Carnot, Mamers. Tel : 02 43 97 60 63 / contact@tourisme-mamers-saosnois.com
- Centre Culturel et d'Animation du Vairais, Complexe Culturel Atlantis, Saint Cosme en Vairais. Tél. : 02 43 97 02 05 / centreculturelduvairais@wanadoo.fr
- Blog de la Saison culturelle : http://saison-culturelle.blogspot.fr

Tarifs

Variables suivant les spectacles. Gratuit pour les moins de 12 ans. Nombreuses réductions : - 50 % sous condition de ressources pour les habitants des CDC du Saosnois, du Pays Marollais, les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, les étudiants, les apprentis.
Carte de fidélité valable toute la saison permettant d'obtenir des billets à prix réduit.

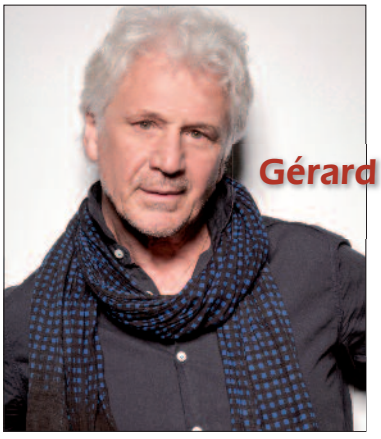

Gérard Lenorman

Les Ogres de Barback

Dimanche 22 septembre : la Voie verte en fête !

Chaque année, depuis son ouverture, la Voie verte est le lieu d'une grande fête organisée par la Communauté de communes. Proposée début juillet en 2011 et 2012, elle aura lieu cette fois le 22 septembre, à l'occasion des journées nationales des Voies Vertes de l'Af3v (Association Nationale des Véloroutes et Voies Vertes).

Programme

Animations de 9 h 30 à 18 h : buvette, restauration et toilettes sèches sur tous les points de rassemblement.

Mamers (rue de Bellemare)

• 10 h - 16 h 30 : stand de **l'Office de Tourisme de Mamers et du Saosnois** : informations sur les animations, les boucles de randonnée et grand concours de dessin pour les enfants.

• 9 h 30 : **randonnée pédestre** (8 km) avec Les Marcheurs du Saosnois.

• 10 h : toute la journée **rallye photographique** "découverte du patrimoine" avec le Club Images de Mamers. **Jeu de piste** à partir d'indices photographiques sur un circuit d'environ 5 km.

• 11 h 15 : **"Les veillées à l'ancienne"**, spectacle de Fernand Legeard (chants, contes et scènes de la vie rurale).

• 14 h 30 : **balade nature** : découverte des arbres et arbustes.

Gare de Vezot

• 10 h - 17 h : Initiation **"Tir à l'Arc"** animé par le Parc Naturel Normandie Maine.

• 12 h 15 : **"Les veillées à l'ancienne"** spectacle de Fernand Legeard (chants, contes et scènes de la vie rurale).

• 9 h 30 - 18 h : stand du **Jardinier Sarthois**.

• 10 h, 11 h 30, 14 h et 15 h 30 : ateliers **"cuisine sauvage"** avec les végétaux de la voie verte, animés par l'association Grain de Pollen.

Quai des "Gnias" (à 200 m de la gare)

• 10 h 30 - 12 h et 14 h 30 - 17 h : **"Chasse au trésor"** proposée aux enfants et aux jeunes par la Communauté de Communes du Saosnois. Objectif : trouver les différents éléments permettant d'aménager un **"hôtel à insectes"** et l'après-midi présence de la LPO*.

• 10 h 30 - 12 h et 14 h 30 - 17 h : **"Défi nature"** pour les 3/8ans organisé par les "Amis de la Saosnette".

• 11 h et 14 h 30 : animations de l'**Ecole de musique et danse du Saosnois** sur le thème des bruits de la nature.

• 10 h 30, 11 h 30, 14 h 30, 16 h : Atelier de **fabrication de cosmétiques et produits d'entretien "maison"** avec l' Association La Ruche.

Gare de Saint Rémy du Val

• 9 h 30 à 18 h : **"Marché Arts et terroirs"** avec stands d'artisans et producteurs locaux. Stands et animations proposées par le Maison du Chanvre et de la ruralité, la Maison du Sabot et les associations de Saint Rémy du Val.

• 10 h à 18 h : **Château gonflable** (jeune public) proposé par le Conseil général de la Sarthe.

• 13 h 15 : **"Les veillées à l'ancienne"**, spectacle de Fernand Legeard (chants, contes et scènes de la vie rurale).

• 14 h : **randonnée pédestre** (12 km) avec la Clé des Valois.

• 16 h : **Fanfare de Jo Bithume** (17 musiciens) : bonne humeur et répertoire éclectique, de Ravel à Nino Ferrer, en passant par les Beatles. Proposé par la Communauté de communes du Saosnois dans le cadre des Renc'Arts aux Jardins.

Les Mées

• 9 h 30 à 18 h : Stand du Conseil général de la Sarthe sur les itinéraires **"La Sarthe à Vélo"**. Présentation du film **"La Sarthe"** et **Quizz** relatif à notre région.

• 16 h : Animations de l'**Ecole de musique et danse du Saosnois** sur le thème des bruits de la nature.

Ligue Pour les Oiseaux

Programme détaillé disponible en septembre à la Communauté de communes du Saosnois, en mairie, à l'Office de Tourisme de Mamers et du Saosnois, chez certains commerçants, et sur le blog de la Voie verte : http://voie-verte.cc-saosnois.fr.

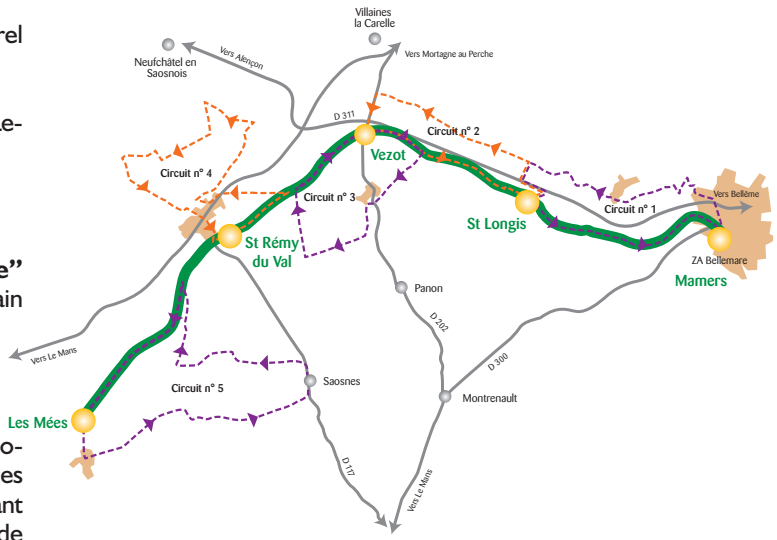

UNE BOUCLE DE RANDONNÉE
MISE EN POÉSIE PAR LES ENFANTS

Vendredi 20 septembre, deux jours avant la fête de la Voie verte, seront inaugurés une douzaine de panneaux poétiques jalonnant les 6,7 km de la boucle de randonnée n° 3 au départ de la Voie verte, en gare de Vezot.

"*Chaque panneau comprend deux ou trois poèmes et des illustrations conçus par les enfants de trois écoles du Saosnois (Saint Rémy du Val, Neufchâtel en Saosnois et Victor Hugo de Mamers), de Dangeul et de Saint Georges le Gaultier. Une quarantaine de poèmes ont ainsi été sélectionnés, parmi une centaine. L'ensemble des créations sera exposé en gare de Vezot pour la fête de la Voie verte*", explique Liliane Méry-Chanroux, Vice-Présidente de la Communauté de communes, en charge du tourisme. "*Ce projet financé par la Communauté de communes et réalisé en partenariat avec l'Education Nationale a été conduit sous la houlette de Michel Lautru, écrivain, poète et ancien instituteur/directeur d'école*". Par ailleurs, des panneaux informatifs ont été posés sur la Voie verte partout où ont été mises en œuvre des techniques anciennes dans le cadre d'ateliers nature : haies plessées, haies mortes, conduite d'arbres têtards (ou trognes)…
A découvrir sur les tronçons de la Voie verte qui traversent les Mées, Saint Rémy du Val, Vezot et Saint Longis.

OFFICE DE TOURISME : DE NOUVEAUX LOCAUX POUR UN MEILLEUR SERVICE

L'office de Tourisme de Mamers et du Saosnois va déménager dans le courant de l'automne. Situé actuellement au 29 place Carnot, à Mamers, il s'installera quelques mètres plus loin, au numéro 50 de la même place, à l'emplacement de l'ancienne pharmacie du Théâtre.

"*La Communauté de communes (Cdc) a saisi l'opportunité qui se présentait d'acheter ces locaux, alors même qu'il devenait impératif de mettre l'Office de Tourisme en conformité avec la législation sur l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)*", explique Liliane Méry-Chanroux, Vice-présidente de la Cdc du Saosnois. En effet, non seulement la salle d'exposition se trouvait à l'étage, mais l'installation d'une rampe d'accès à l'entrée du bâtiment posait problème : "*Elle aurait impliqué une emprise sur le trottoir, déjà étroit à cet endroit*".

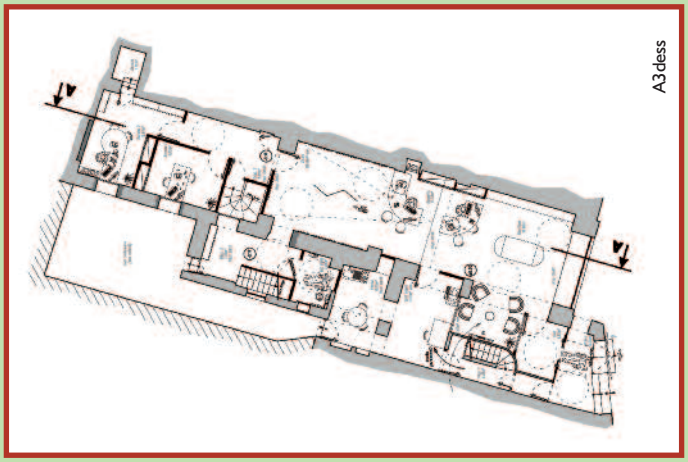

Espace boutique et wifi gratuit

Les nouveaux locaux ont l'avantage d'offrir une surface de 136 m² de plain pied à laquelle toutes les personnes en situation de handicap pourront facilement accéder. De même, l'intérieur sera entièrement aménagé pour répondre aux nouveaux besoins du public. 75 m² sont ainsi réservés à l'accueil, avec plusieurs espaces différenciés : guichet de renseignement, salon avec accès libre à la documentation et au wifi, boutique et salle d'exposition. Les nouveaux locaux incluront également deux bureaux, une salle de réunion, un coin détente pour les salariés.

"*Ce déménagement va permettre d'améliorer tant nos conditions de travail que le service rendu au public. Nous sommes actuellement trois dans la même petite pièce et il y a rapidement un effet de cacophonie lorsque nous renseignons en même temps des visiteurs ou que nous répondons au téléphone*", explique Laurence Galbrun, conseillère en séjour à l'Office de Tourisme rappelant que "*en 2012, nous avons répondu sur place à 8 329 demandes, soit une moyenne d'environ 25 par jour, auxquelles ils convient d'ajouter les appels téléphoniques et les correspondances par mail*".

Commencés en mai, les travaux devraient être achevés fin septembre. Le coût de l'opération (achats + travaux) s'élève à 258 000 € HT. La Communauté de communes bénéficie d'une aide du Conseil régional d'un montant de 98 000 €, au titre du Nouveau Contrat Régional.

A l'initiative du Conseil général, l'ancien internat de Saint Paul revit avec les enfants du Belvédère

Deux mois après son ouverture, la Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), le Belvédère, a été inaugurée vendredi 14 juin en présence de Jean-Marie Geveaux, Président du Conseil général, Dominique Le Mèner, Député, Jean-Pierre Chauveau, Sénateur et Président de la Communauté de communes du Saosnois, Béatrice Pavy-Morançais, Vice-Présidente du Conseil général en charge des Affaires sociales, Sylvie Eslan, Vice-Présidente du Conseil régional, Michel Corbin, Maire de Mamers et de nombreux élus locaux.

Ces personnalités, de même que les voisins de l'établissement, plusieurs professionnels du corps médical et responsables d'associations locales, avaient été conviés à cette inauguration par l'association Acadea*, gestionnaire de la Maison du Belvédère, projet initié par le Conseil général.

A cette occasion, les invités ont visité le bâtiment qui peut accueillir jusqu'à 30 enfants âgés de 3 ans à 18 ans (et dans l'avenir de la naissance jusqu'à la majorité) et emploie 35 personnes (dont une trentaine habitant le Saosnois). Ils ont pu apprécier la réussite de cette opération qui a permis de réhabiliter entièrement l'ancien internat du lycée Saint Paul, élément majeur du patrimoine local.

Le fruit d'un partenariat

"*L'Acadea, qui gère déjà trois MECS** et plusieurs autres établissements, défend des valeurs qui font sens depuis ses origines et particulièrement pour le Belvédère : un cadre de vie chaleureux, familial et sécurisant pour les enfants et adolescents, un maintien des fratries ensemble dans les maisonnées, un accueil de proximité, le plus proche des familles et une volonté d'intégrer le jeune dans la vie de la cité*", a résumé Claude Lespagnol, Président d'Acadea. "*Ces valeurs ont trouvé écho avec le schéma départemental enfance-famille de la Sarthe, ce qui nous a permis de répondre à cet appel à projet*".

De son côté, la Directrice générale d'Acadea, Béatrice Loitière, a tenu à remercier, pour leurs soutiens indispensables dans ce projet, toute l'équipe de la circonscription d'action sociale, les acteurs locaux associatifs et sociaux et bien évidemment le Conseil général, financeur de l'établissement.

Président du Conseil général, Jean-Marie Geveaux a rappelé que le Département avait investi 3,7 millions d'euros dans cette structure et finance son fonctionnement à hauteur de 1,9 million d'euros par an. L'élu a également souligné la qualité du partenariat noué de longue date avec Acadea, dont l'action s'inscrit dans le travail mené par la Conseil général en matière de protection de l'enfance.

** Association de Conseil et d'Aide au Devenir de l'Enfant et de l'Adulte*
*** La Flèche, Sablé sur Sarthe et Baugé dans le Maine et Loire.*

ITEP Pro de St Cosme en Vairais : la construction des bâtiments s'achève

La construction des bâtiments de l'ITEP Pro à Saint Cosme en Vairais s'achève. Comme prévu, l'établissement devrait ouvrir à la rentrée de septembre pour accueillir 31 adolescents de 14 à 20 ans présentant des difficultés psychologiques. L'ouverture de cette structure engendrera la création d'une trentaine d'emplois.

Ce projet a reçu le soutien de la Communauté de communes, qui a pris en charge les travaux de viabilité de la voie d'accès et de la parcelle d'implantation, et de la commune de Saint Cosme en Vairais qui a financé l'aménagement de la voie communale. Enfin, le Syndicat d'eau du Vairais a pris à sa charge les travaux d'adduction d'eau potable.